

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 2 décembre 2022

Afférents au CM : 11

Présents : 7

Votants : 11

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le 9 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. COUDOUR Hubert, M. VERNIN Clément.

POUVOIRS : Mme PALLANCHE Carole ayant donné pouvoir à M. COUDOUR Hubert,
M. JACQUET Jonathan ayant donné pouvoir M. FERNANDES-RIOS Sergio,
Mme BERNARD Ophélie ayant donné pouvoir à Mme GIRY Marie-Thérèse,
Mme JACQUET Delphine ayant donné pouvoir à Mme THOMAS Aurélie.

SECRÉTAIRE : Mme THOMAS Aurélie

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITÉ**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les demandes de subventions 2022 auprès du Conseil Départemental, au titre de l'enveloppe de solidarité, doivent être effectuées avant le 31 décembre 2022. Elle propose les dossiers suivants :

- Achat d'un défibrillateur auprès de l'entreprise DÉFIBRIL pour un montant de 1459.90 € HT
- Remise en état des chemins des Lagunes, Prandière et Concisant par l'entreprise SAS MARCON Père et fils pour un montant de 7500 € HT
- Le remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes par l'entreprise POMPEL Christophe pour un montant de 950.15 € HT.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention et autorise Madame le Maire à signer les documents afférents.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 9 décembre 2022

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Aurélie THOMAS